

PROTCOLE SANITAIRE

POUR LES COMPETITIONS DEPARTEMENTALES DE NATATION COURSE



Chaque usager de la piscine (nageur, coach, staff) est invité à s'astreindre, avant chaque séance, à un auto-questionnaire, lui permettant de juger son état de forme, avant de se rendre sur son lieu de pratique. Ne peut participer à une compétition toute personne fébrile ou présentant des signes évocateurs du



Covid-19 (fièvre, toux, mal de gorge, nez qui coule, perte du goût et de l'odorat).



Chaque personne présente sur le bord du bassin respecte et fait respecter les gestes barrières : port du masque, distanciation physique, lavage des mains, utilisation de solution hydro-alcoolique.

Elle applique le protocole fédéral et le protocole de la piscine d'accueil.

NAGEUR (âgés de 11 ans et plus)

Le nageur porte un masque pour chaque réunion.

Il peut retirer son masque avant son épreuve, une fois derrière le plot.

Il doit le disposer dans un sac en plastique à son nom, ce sac est à apporter systématiquement pour chaque compétition.

Pour une épreuve individuelle et une épreuve de relais, il sort rapidement de l'eau, sans interagir oralement avec un membre de l'équipe ou un membre de l'encadrement (officiel, coach, bénévole) et remet immédiatement son masque.

Pour une épreuve individuelle en crawl, brasse et papillon, il reste dans l'eau jusqu'au départ du nageur suivant.

Il est responsable de son équipement d'entraînement personnel.

Les regroupements autour du bassin pour les encouragements sont interdits jusqu'à la levée des protocoles sanitaires.

OFFICIEL

L'officiel porte un masque pour chaque réunion, le port du masque est obligatoire sauf pour le starter et le juge-arbitre.

Il possède son stylo personnel, son chronomètre, son sifflet s'il est Officiel A et Officiel B) et si possible un support pour écrire.

S'il doit échanger avec un nageur suite à sa course, il veille à ce que le nageur porte un masque.

COACH

L'entraîneur porte un masque pour chaque réunion.

En préalable de la compétition, il répertorie précisément les nageurs présents au cours des réunions. Un seul entraîneur est autorisé pour un même groupe de nageurs.

Il possède son stylo personnel, son chronomètre, son matériel.

Il est responsable de la bonne tenue de son groupe et veille à ce que les nageurs le composant restent entre eux.

BENEVOLE

Le bénévole qui intervient sur le bord du bassin est au sein d'un club. Il doit être déclaré dans le jury de la compétition. A minima, son club doit pouvoir répertorier sa présence dans une liste de présence avec le poste occupé pendant la compétition.

Il porte un masque pour chaque réunion.

PARENT

L'accès aux différentes piscines est interdit aux parents, ils doivent rester à l'extérieur de l'établissement et se conformer aux directives municipales et préfectorales relatives au port du masque dans l'espace public (zone d'accès à la piscine).

PROTCOLE SANITAIRE

POUR LES COMPETITIONS DEPARTEMENTALES DE NATATION COURSE

QUESTIONNAIRE PREALABLE

A LA PARTICIPATION AUX COMPETITIONS DEPARTEMENTALES

(à conserver par le nageur)

NOM :

Date :

PRENOM :

Prise de température : °C

Fréquence cardiaque de repos (le matin avant de se lever) :/mn

Durant ces dernières 24 h, je présente :

- De la fièvre > ou = à 38° OUI NON
- Une toux OUI NON
- Un essoufflement OUI NON
- Une perte de goût et/ou de l'odorat OUI NON
- Des céphalées OUI NON
- Des courbatures inhabituelles OUI NON
- Une grosse fatigue OUI NON
- Un syndrome diarrhéique de plus de 3 selles quotidiennes OUI NON
- Des douleurs thoraciques (à type de brûlures) OUI NON
- Des signes cutanés des mains ou des pieds (type engelure) OUI
NON

Si vous avez répondu oui à une ou plusieurs questions, vous n'êtes pas en mesure de participer à la compétition. Merci de :

- Contacter votre entraîneur pour l'avertir de votre absence
- Consulter votre médecin traitant
- Tenir informé votre médecin de pôle et votre médecin d'équipe des conclusions de la consultation, le cas échéant